




COTISEZ EN LIGNE

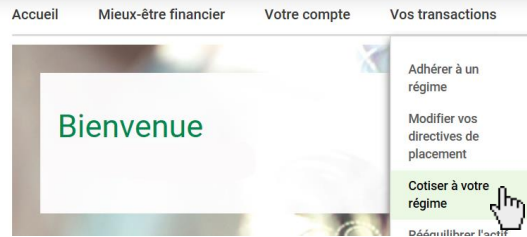
C'EST SIMPLE!

Vous pouvez maintenant effectuer entièrement en ligne vos cotisations autres que celles prélevées directement sur la paie. La section *Cotisations forfaitaires et récurrentes* vous permet d'effectuer des débits préautorisés à même votre compte bancaire. Voici comment faire, étape par étape!

1. Accédez à votre compte en ligne via le site batirente.com

 **MON COMPTE**

2. Sous le menu **Vos transactions**, cliquez sur **Cotiser à votre régime**



3. Cliquez sur **Nouvelle cotisation**

Cotisations forfaitaires et récurrentes


Cotisez à votre régime par débit préautorisé. Vous pouvez verser un montant de façon forfaitaire ou récurrente.

 Les cotisations prélevées sur le salaire peuvent être avantageuses pour vous. Assurez-vous d'en tirer le maximum avant de cotiser par débit préautorisé.

Nouvelle cotisation 

4. Complétez les renseignements demandés

Renseignements bancaires

 Aucun renseignement bancaire n'est inscrit à votre dossier.

Question de sécurité

Quel est le prénom de votre mère?

Je confirme que les coordonnées bancaires sont exactes et que le compte est à mon nom.

Information sur la cotisation

Régime *

Choisir 

Montant

 \$

* Suite à votre adhésion à un nouveau régime, il pourrait y avoir un court délai avant que vous puissiez programmer une cotisation en ligne pour ce régime

5. Cliquez sur **Envoyer**

Autorisation relative aux débits préautorisés

J'autorise Desjardins Assurances à effectuer un ou des débits préautorisés (DPA) personnels dans mon compte bancaire de l'institution financière désignée ci-dessus et à la fréquence déterminée. **Je renonce à recevoir un avis écrit avant le premier débit et à tout autre avis confirmant des changements au débit décrit ci-dessus.** Lorsque le DPA ne peut être effectué à cause d'une insuffisance de fonds, Desjardins Assurances se réserve le droit de débiter des frais de vingt-cinq dollars (25,00 \$) du régime sélectionné pour cette transaction. Si une telle situation se présente, j'autorise Desjardins Assurances à procéder au débit de ces frais. [Consulter le règlement du débit préautorisé](#)

Quitter

Modifier

Envoyer 

Des questions? N'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services aux membres

- Téléphone : 1 800 463-6984, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
- Courriel : batirente@dsf.ca